



HAL
open science

Citer et être cité

Pierre Fasula

► **To cite this version:**

| Pierre Fasula. Citer et être cité. A contrario, 2019. hal-03929110

HAL Id: hal-03929110

<https://hal.science/hal-03929110>

Submitted on 16 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CITER ET ÊTRE CITÉ

Pierre Fasula

BSN Press | « A contrario »

2019/1 n° 28 | pages 113 à 124

ISSN 1660-7880

ISBN 9782940648108

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-a-contrario-2019-1-page-113.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour BSN Press.

© BSN Press. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Citer et être cité

PIERRE FASULA

113

Un problème existentialiste de la citation ?

Le point de départ de cet article réside dans le titre des journées qui en ont été l'occasion : « Trouver sa voix dans les mots des autres ». Il me semble intéressant de le comprendre en son sens littéral, comme une manière de décrire le fait d'être cité (trouver sa voix dans les mots des autres, c'est découvrir qu'on est cité par d'autres), tout en ajoutant une formule symétrique, « trouver la voix des autres dans nos mots », qui nous décrit citant les autres.

La citation pose-t-elle un quelconque problème philosophique ? D'un côté, il s'agit d'une pratique tout à fait ordinaire, qui en elle-même n'a absolument rien de mystérieux et qui a déjà été analysée dans les études littéraires dans notamment deux de ses formes : l'intertextualité et le dialogisme. Pourtant, d'un autre côté, on peut penser à cette suspicion et cette tournure de phrase qui provient de l'existentialisme : le risque de la réification, de l'objectification de la personne citée, c'est-à-dire la négation de sa subjectivité.

J'y reviendrai, car pour le moment je voudrais ajouter que cette mise en garde de l'existentialisme français me semble se continuer particulièrement dans cet autre grand pays existentialiste en un sens, les États-Unis, qui a cette attention extrême au langage non seulement dans les questions générales de subjectivité, d'expression de soi, mais surtout de genres et de minorités. Rapporter les propos de quelqu'un, même en le citant formellement, est considéré, au moins dans certains cas, comme une manière de parler à sa place et donc d'en nier la subjectivité et de la transformer en objet. Au moins dans certains cas, ce qui veut dire qu'il y aurait des usages tout à fait légitimes de la citation, à moins que la suspicion ne s'étende jusqu'à ces cas et entraîne une forme de scepticisme quant à la possibilité de distinguer ce qui est légitime et ce qui ne l'est pas.

Au passage, on notera qu'insister sur la citation permet de rééquilibrer la « balance des risques » : le problème ne concerne pas seulement ce qu'il advient de ma subjectivité face à un langage de nature sociale. Comme on le souligne parfois en effet dans la tradition wittgensteinienne, que le langage soit à comprendre en termes d'usages, de pratiques partagées, et donc dans sa dimension essentiellement sociale, n'est pas sans poser problème pour la subjectivité : comment alors l'exprimer, comment trouver sa voix ? Avec la citation cependant, la question est aussi celle de ce que je fais aux autres quand je les cite et quand, plus généralement, je rapporte leur propos.

114 Le tort fait à l'absent

Un problème philosophique de la citation concerne donc de ce qu'il advient d'une subjectivité quand on la cite et plus généralement quand on en rapporte les propos, *alors même qu'elle est absente*. Le critère de la présence est en effet essentiel dans cette question (que cette présence soit physique, ou rendue possible par l'usage de dispositifs comme Skype, ou virtuelle comme dans l'appartenance au groupe ou à la société dans laquelle la discussion se déroule). De manière plus générale, on peut en effet très bien défendre que « parler de quelqu'un à la troisième personne en sa présence » n'est pas nécessairement illégitime, mais que « parler de quelqu'un à la troisième personne en son absence » n'est pas non plus nécessairement légitime. Développons ce point qui dépasse la seule question de la citation.

Concernant le premier cas, parler de quelqu'un à la troisième personne *en sa présence* peut être irrespectueux, voire scandaleux, comme dans le cas d'une certaine forme de machisme qui consiste, chez certains hommes, à prendre la défense de leur femme, ce qui a pour principal effet de l'affaiblir et surtout de la maintenir dans une situation d'infériorité. Mais l'on peut tout aussi bien penser à l'avocat (masculin délégué) qui défendra les droits de sa cliente en parlant en son nom au tribunal : « ma cliente que voici... » À l'évidence, on peut cependant nourrir la suspicion quant au fait qu'une fois de plus l'exemple choisi est celui d'un homme défendant une femme. Mais, dira-t-on, pourquoi ne pas accepter des cas où, *en l'occurrence*, un homme défend une femme ? La réponse tient à ce que c'est justement le « en l'occurrence » qui est essentiel ici, puisqu'il indique que le fait qu'il s'agisse d'un homme n'a rien de significatif. Or il se peut que dans certains cas, ce soit significatif et qu'on le constate au comportement paternaliste de l'avocat, voire aux effets généraux, au niveau de la société, d'une défense assurée principalement par les hommes. Mais, dira-t-on, justement, une société bien plus égalitaire de par une bien meilleure répartition des genres dans les professions ferait de la défense d'une femme par un avocat, la défense

d'une femme «en l'occurrence» par un homme. Le problème est cependant que la suspicion se fonde sur la difficulté à opérer cette distinction entre une défense «en l'occurrence» par un homme, et une défense «significativement» assurée par un homme.

Quoi qu'il en soit, apparaît ici une des principales dimensions de cette affaire: le rôle central de l'usage des pronoms dans les rapports de force, dans l'affaiblissement ou le renforcement de l'autre personne, la défense pouvant jouer pour ou contre elle.

De tout cela il ne faudrait pas en conclure que la situation est bien plus simple quand on parle de quelqu'un à la troisième personne et qu'on la cite *en son absence* – après tout elle n'est pas là, et cela semble une bonne raison de rapporter ses propos. En réalité, là encore, il faut distinguer les situations dans lesquelles cela est légitime et celles dans lesquelles ce n'est pas le cas. On identifie bien les cas paradigmatiques de légitimité: je devais rencontrer quelqu'un qui finalement ne peut venir, il me transmet son message par l'intermédiaire de quelqu'un d'autre, qui utilisera le discours indirect ou direct: «il a dit qu'il passerait te prendre à telle heure» ou «il a dit: "je passerai le prendre à telle heure"». Mais on peut relever qu'il y a aussi des cas dans lesquels la citation et plus généralement rapporter le discours d'autrui en son absence est problématique, sans que le problème ait été de faire dire à quelqu'un ce qu'il n'a pas dit. Même quand la citation est fidèle, elle peut en effet être problématique. La question est plutôt, encore une fois: qu'est-ce que cela fait à une personne de voir ses paroles être rapportées dans des citations, un discours indirect, ou encore un discours indirect libre? En quel sens peut-on parler d'une objectivation, d'une réification? Et doit-on d'ailleurs introduire des différences entre ces formes de discours rapportés (citation, discours indirect lié, discours indirect libre)?

Pour répondre à ces questions, j'utiliserai d'abord ce que Vincent Descombes développe dans son dernier livre *Le parler de soi*. Le chapitre 5 porte en effet sur la critique par Sartre d'un certain usage des pronoms «il» ou «elle» pour décrire l'intériorité d'un personnage de roman, usage qui causerait la réification, la transformation des individus en choses. Ensuite, j'aborderai le cas spécifique de la citation qui me semble mettre en évidence la vraie nature du problème – quand il y a problème avec la citation. Il me semble que c'est à ce problème que l'on est sensible avec ce thème cavellien de «trouver sa voix».

Sartre critique de Mauriac

Le point de départ réside dans la critique par Sartre du discours indirect, dans un article consacré à *La fin de la nuit* de François Mauriac dans *Situations 1* et intitulé « M. François Mauriac et la liberté » (Sartre 1947). L'exigence générale mise en avant par Sartre est celle de la liberté des personnages, qui, notamment, ne doivent pas être prévisibles, sous peine de paralyser la vie et le mouvement du roman. Or tel serait bien le but explicite de François Mauriac dans *La fin de la nuit* (1935), qui raconte la fin de la vie de Thérèse Desqueyroux (héroïne éponyme d'un roman précédent) : « atteindre une femme au plus profond de sa liberté » selon la formule de Sartre, décrire « le pouvoir départi aux créatures les plus chargées de fatalité, le pouvoir de dire non à la loi qui les écrase » selon la formule de Mauriac dans sa préface.

116

Sartre fonde sa critique sur deux raisons. Tout d'abord, il fait une distinction entre caractère et fatalité : dans le roman, l'héroïne est moins en lutte avec son caractère intérieur (qu'elle pourrait changer au moins partiellement) que soumise à une fatalité extérieure qu'elle subit comme une malédiction. Ensuite et surtout, il s'avère que le problème réside dans le rapport que l'auteur entretient avec son personnage, la privant de liberté. Et cela se verrait à l'usage ambigu du pronom personnel « il » ou « elle » :

« Il nous a fait entendre dès la première page qu'il allait raconter l'histoire en adoptant le point de vue de Thérèse ; et en effet, entre nos yeux et la chambre de Thérèse, sa servante, les bruits qui montent de la rue, nous sentons tout de suite l'épaisseur translucide d'une autre conscience. Mais, quelques pages plus loin, quand nous croyons être encore en elle, nous l'avons quittée déjà, nous sommes dehors, avec M. Mauriac, et nous la dévisageons. C'est que M. Mauriac utilise, à cette fin d'illusionnisme, l'ambiguïté romanesque de la "3^e personne". Dans un roman, le pronom "elle" peut désigner autrui, c'est-à-dire un objet opaque, quelqu'un dont nous ne voyons jamais que l'extérieur. Comme lorsque j'écris par exemple : "Je m'aperçus qu'elle tremblait." Mais il arrive aussi que ce pronom nous entraîne dans une intimité qui devrait logiquement s'exprimer à la première personne : "Elle entendait avec stupeur résonner ses propres paroles." Cela, en effet, je ne puis le savoir que si c'est moi qui suis elle, c'est-à-dire si je suis en mesure de dire : j'entendais résonner mes paroles. » (Sartre 1947 : 41-42)

Pour résumer, il n'y a selon Sartre que deux points de vue possibles : soit un point de vue extérieur qui décrit le personnage de l'extérieur à la troisième personne (« Je m'aperçus qu'elle tremblait »), soit un point de vue intérieur qui par définition « devrait logiquement se dire à la première personne » (« j'entendais résonner mes

paroles», c'est-à-dire dans une forme d'écho intérieur), mais qui, dans le roman de Mauriac, s'exprime parfois à la troisième (« Elle entendait avec stupeur résonner ses propres paroles. ») En réalité, ce qui se passe selon Sartre, c'est que Mauriac prend le point de vue omniscient de Dieu sur ses personnages, Dieu qui voit le dehors et le dedans des êtres : « De la même façon, M. Mauriac a l'omniscience pour tout ce qui touche à son petit monde ; ce qu'il dit sur ses personnages est parole d'Évangile, il les explique, les classe, les condamne sans appel. » (Sartre 1947 : 45-46)

Cela témoigne d'une double prétention induite : la prétention à la connaissance intime des personnages (perspective épistémologique) et la prétention à juger les personnages (perspective morale et sociale). L'auteur ne le peut pas : il n'en a pas le droit et de toute façon il n'en est pas capable, de par la diversité et la relativité des points de vue. Mais le problème selon Sartre est en réalité plus profond dans la mesure où l'auteur « forge leur essence, il décrète qu'ils *seront* ceci ou cela » (Sartre 1947 : 47) :

« Mais quand M. Mauriac, usant de toute son autorité de créateur, nous fait prendre ces vues extérieures pour la substance intime de ses créatures, il transforme celles-ci en choses. Seules les choses sont : elles n'ont que des dehors. Les consciences ne sont pas : elles se font. [...] M. Mauriac assassine la conscience des personnages. » (Sartre 1947 : 47)

C'est le trajet ici qui est intéressant : d'un certain usage des pronoms personnels à la transformation des personnages en choses. Parce que François Mauriac utilise « elle » de manière ambiguë, il fait passer la description d'un comportement pour la substance de son personnage, et transforme ce dernier en chose.

Descombes critique de Sartre

De manière générale, cette analyse est peu compréhensible au moins pour deux raisons. D'une part, un personnage est la création d'un écrivain, de sorte qu'il n'y a dans le personnage que ce que l'écrivain y a mis. D'autre part, comment conclure de « faire prendre des vues extérieures pour la substance intime de ses créatures » à « transformer ces créatures en choses » ? Faire prendre x pour y, est-ce transformer x en y ? Il semble bien que non.

À ces critiques générales s'ajoutent celles que l'on trouve chez Vincent Descombes. Une première critique consiste à dire simplement que, pour un individu, devenir l'objet du discours, cela ne signifie pas devenir un objet tout court. Sur ce point, Descombes mentionne Benveniste pour s'opposer à sa définition de la troisième personne comme non-personne :

« [...] Émile Benveniste a soutenu que le statut personnel devait être réservé aux seuls protagonistes capables d'intervenir dans un échange, donc à ceux qui sont présents dans une situation d'interlocution. Il faudrait exclure la troisième personne hors du champ d'application du concept d'un statut personnel (grammatical), car l'individu qu'elle situe n'est ni en position de locuteur, ni en position d'interlocuteur, mais en position d'objet de l'acte de parole. » (Descombes 2014 : 241)

118 Or si deux personnes en position de locuteur et d'interlocuteur suffisent pour définir la situation d'interlocution, il ne s'ensuit pas que la troisième personne doit être « dépouillé[e] de tout statut personnel et assimilé[e] à une chose » (Descombes 2014 : 241). Pourquoi en effet n'être ni locuteur ni interlocuteur mais objet d'un acte de parole devrait être synonyme d'être une chose ?

La deuxième critique énoncée par Descombes porte sur les présupposés épistémologiques qui guident l'analyse de Sartre dans la section précédente : au fond, je ne connais d'autrui que ses apparences, et lui seul a accès à sa propre intériorité, de sorte que la description que je fais d'autrui est celle de son comportement, et la description de son intériorité ne peut être faite que par lui, non par moi. On peut être d'accord ou pas avec cette présentation des choses, mais au fond ce n'est pas le problème. La question n'est pas « comment sais-je que Thérèse a honte ? » – est-ce parce qu'elle me l'a dit, par observation de son comportement, par ma capacité à me mettre à sa place tout en restant moi-même ? La question est de savoir « si je comprends la phrase “Elle eut honte.” » (Descombes 2014 : 246) Autrement dit, ce n'est pas une question de connaissance, mais une question de sens et plus précisément de fonctionnement des pronoms personnels. Or non seulement nous comprenons une telle affirmation, sans que l'usage du « elle » pose aucun problème, mais en plus nous possédons dans notre répertoire grammatical un fonctionnement des pronoms qui fait apparaître la subjectivité de l'autre :

« Les personnes grammaticales ne sont pas des entités à mettre en rapport les unes avec les autres (sous les noms d'Ego et d'Alter Ego), ce sont des situations, des statuts à l'égard d'un acte de parole particulier. Rien n'interdit donc d'imputer à un individu qui est en situation d'objet (relativement à notre acte présent de parole) une situation d'auteur ou de “sujet” à l'égard d'un autre acte de parole. Comme le rappelle Ricœur, cela peut se faire de deux façons. D'abord, l'artifice de la citation permet de reproduire les propres paroles de la personne citée, et donc aussi les paroles qui étaient formulées à la première personne. On peut aussi fabriquer le discours qu'aurait pu tenir quelqu'un et

le lui imputer comme si on le citait. Ensuite, la technique du discours au style indirect permet de faire sauter (à l'écrit) les guillemets et de transposer à la troisième personne tout ce qui a été d'abord formulé à la première personne. » (Descombes 2014 : 248-249)

La citation et le style indirect n'entraînent pas une réification d'autrui, au contraire ce sont des formes grammaticales qui justement montrent, exhibent le sujet ou l'auteur de ce qui a été dit ou pensé à la première personne.

Critique de Descombes

C'est justement cette focalisation sur les formes grammaticales et le fonctionnement des pronoms personnels qui est l'objet d'une critique récurrente. Les analyses de Descombes permettraient, certes, de faire le deuil du sujet métaphysique substantiel mais impliqueraient en contrepartie de se contenter d'une liste de pronoms personnels et d'une simple description de leur fonctionnement, bref d'une analyse grammaticale et donc vide. La solution pour ces critiques consiste alors à chercher un « supplément de subjectivité » du côté de la voix (ce qui est nettement plus lyrique et romantique) et surtout du côté du corps (ce qui est censé être nettement plus réel parce que concret), c'est-à-dire mon corps socialisé, le corps d'autrui qui me renvoie ma voix, l'interaction de corps dont il faudrait souligner la dimension à la fois naturelle, organique, animale, et sociale et politique.

Que penser de cette réaction à l'analyse grammaticale ? D'un côté, si l'analyse de Descombes me semble tout simplement correcte, en réalité ce n'est pas le problème, qui est celui de la frustration. Le problème exprimé dans cette réaction ne touche pas la vérité de l'analyse grammaticale, mais l'impression qu'il faut s'en contenter comme si l'on pouvait espérer plus. On répondra que, dans ce genre d'analyse, on ne parle pas des mots « je/tu/il » au lieu de parler des personnes : nous parlons de *ce que c'est que d'être* une personne, un interlocuteur, celui ou celle dont on parle, etc. Pourtant, d'un autre côté, on peut concéder que cette expression « trouver sa voix » se réfère bien à quelque chose qui n'est pas pris en compte dans l'analyse produite par Descombes. Cependant, il ne s'agit pas de la voix, du corps, mais de l'agent, de l'auteur ou de l'acteur. À l'évidence, il est difficile d'agir sans avoir un corps, mais le problème c'est qu'en se focalisant sur le corps, on oublie la dimension de l'action, le fait d'être un agent, un auteur ou un acteur.

L'auteur et l'acteur de la citation

C'est ce que montre le cas de la citation, dans lequel, pour faire une comparaison avec la situation théâtrale, la personne citée est bien l'auteure (c'est-à-dire celle à qui on

attribue le propos), mais pas l'acteur (c'est-à-dire celle qui prononce les mots). Comme le dit Descombes mais seulement en passant : « En tant que locuteur, je peux parler de *quelqu'un d'autre* en adoptant l'un de ces trois styles : le faire parler à la première personne (technique de la citation) » (Descombes 2014 : 249) – les deux autres étant : m'adresser à lui en tant qu'interlocuteur, et le décrire en l'identifiant, avec le discours indirect. Il s'agit de « le faire parler », non pas comme on fait parler quelqu'un qui est là, par exemple un prisonnier pour avoir des informations, mais parce qu'il n'est pas là, de sorte qu'il est bien l'auteur du propos mais pas l'acteur. Autrement dit, il nous faut passer du plan de la grammaire, qui décrit le fonctionnement des pronoms personnels, à celui de la pragmatique, qui fait de parler un acte. On trouve un transfert de ce genre dans ce que dit Ricœur dans *Soi-même comme un autre* :

120

« [...] en un sens, [la philosophie du langage] sert d'organon, dans la mesure où c'est dans des énoncés, donc des propositions, singulièrement sur la base de verbes et de phrases d'action, qu'il est parlé de l'action, et où c'est dans des actes de discours que l'agent de l'action se désigne comme celui qui agit. En un autre sens, le second sous-ensemble [la philosophie de l'action] s'annexe le premier, dans la mesure où les actes de discours sont eux-mêmes des actions et où, par implication, les locuteurs sont aussi des agissants. La question qui parle ? et la question qui agit ? apparaîtront ainsi étroitement entrelacées. » (Ricœur 1990 : 29)

La citation est une action toute particulière à cause du découplage entre l'auteur du propos et l'acteur dans la situation de communication. Quel est exactement ce problème quand on la comprend en ces termes ? Le problème n'est pas de passer du statut de personne à celui de chose, ni du statut de sujet à celui d'objet, mais du statut d'agent à celui de non-agent dans la situation de communication, tout en restant auteur de ce qui est dit. Il faut cependant ajouter que toute citation comprise ainsi ne pose pas problème. Le problème apparaît quand je suis cité mais sans jamais être acteur de la conversation, cantonné au statut de « cité-dans-la-conversation » sans jamais me voir accorder le statut d'« acteur-dans-la-conversation », ces statuts étant évidemment liés aux statuts sociaux, de genres et de races.

Ce problème se retrouve dans un certain nombre de débats de société, dans lesquels certaines parties de la population ou certains groupes de personnes sont l'objet de discussion, leurs témoignages et leurs propos sont cités, sans qu'elles ne participent jamais à la discussion – sans pour autant développer l'exemple, on peut penser aux prostitué·e·s dans le cadre du débat français sur la pénalisation des clients en 2016.

En même temps, le problème de la citation a ceci de particulier : en un sens, quand les personnes sont citées, elles fournissent une matière première à la discussion. S'il y a réification ou objectivation, c'est moins des individus (qui se voient surtout dénié le statut d'agent) que de leur expérience, au sens où, pour reprendre le terme anglais, elle est « commodifiée ». En anglais, on trouve en effet ce terme de « commodification », qui désigne non pas la marchandisation (qui suppose en effet déjà des biens à échanger), mais la transformation en biens de choses qui n'en sont pas initialement. La citation est problématique notamment quand elle est la transformation de l'expérience des autres en biens, sur lesquels on spéculera pour obtenir des gains symboliques ou financiers. On peut penser aux témoignages (plus ou moins anonymes) qui seront cités pour obtenir tel effet médiatique dans le cas d'un présentateur radio ou télévisé, ou tel effet électoral dans le cas d'hommes politiques, ces témoignages produisant leurs effets justement parce qu'ils sont à la première personne.

121

Il me semble que ce cas s'intercale entre deux autres phénomènes, le but étant de comparer les cas et non de les assimiler. Le premier phénomène est très connu et ancien : c'est l'usage de la citation dans les articles scientifiques, dont le but est scientifique mais aussi spéculatif (on peut espérer un certain nombre de gains au moins symboliques). Néanmoins, cela fait partie de la règle du jeu, de la pratique. L'autre est plus récent, c'est celui de la spéculation et de l'argent qui est fait sur les données personnelles d'utilisateurs de services informatiques à qui on n'a jamais demandé leur consentement. Il me semble qu'il y a une similitude entre ces cas, autour de la dépossession de l'expérience (premier cas) et de la spéculation (second cas). Si cela a un sens de parler de réification ou d'objectivation, ce n'est pas au sens d'un changement de catégorie ontologique (de la personne à la chose, du sujet à l'objet), mais au sens économique d'une transformation du témoignage en un bien destiné à la spéculation.

Trouver sa voix : position et identité

Je terminerai en revenant sur ce que peut signifier alors trouver sa voix et j'introduirai deux autres concepts qui me semblent souvent manquer chez les « partisans de la voix », par exemple Sandra Laugier qui s'inscrit dans le sillage de Stanley Cavell.

Avant même de trouver sa voix, il s'agit de redevenir un agent, un acteur, c'est-à-dire redevenir celui ou celle qui dit ses propres mots, au lieu d'être cité-e par d'autres, ou d'être seulement l'objet du propos des autres. Cela suppose évidemment de trouver sa place dans la conversation, comme de manière plus générale dans l'espace social, et parfois non pas de la trouver mais de s'en faire une en la réclamant, en se battant

pour, au sens métaphorique comme au sens littéral du terme, et ce parce que l'espace de la discussion et l'espace social plus généralement sont structurés par des rapports de force. Je dirais donc qu'avant de trouver sa voix, il faut trouver et occuper une *position*, littéralement (suis-je dans les endroits publics qui me permettront de prendre la parole et d'être écouté?) et métaphoriquement (ai-je trouvé une position sociale qui me permette de m'exprimer?)

122

Le deuxième concept que je voulais introduire, outre celui de *position*, est celui d'*identité*. Bien souvent cette expression «trouver sa voix», chez ses partisans, renvoie en réalité à la notion d'identité: trouver sa voix, c'est se trouver. Là encore, il y a peut-être une stratégie d'évitement: parler de la voix au lieu de l'identité. On peut se demander aussi si parler de «voix» n'est pas une stratégie de distinction lexicale par rapport aux concurrents du champ philosophique, qu'on taxera de traditionnels parce qu'ils en restent aux concepts classiques (comme celui de l'identité). On justifiera alors le choix de la «voix» en disant que l'identité, c'est fixe, c'est dangereux, etc. Quoi qu'il en soit, trouver sa voix, c'est identifier ce qui me caractérise, me singularise.

De ce point de vue, deux modèles semblent importants dans la défense de la voix. Le premier est esthétique et au fond littéraire: trouver sa voix, c'est trouver son style. Dans le cas de la littérature, «trouver sa voix dans les mots des autres» prend même un sens tout particulier. Essayer de trouver sa voix peut alors signifier trouver sa voix dans «les mots de la tribu» (Mallarmé), c'est-à-dire se frayer une place dans le champ et l'histoire littéraire, ou même renvoyer à la pratique du pastiche (au lieu d'être dépossédé de nos mots, pastichons!) Trouver sa voix, c'est trouver sa place et son identité d'écrivain. Le deuxième modèle est politique: trouver sa voix, c'est trouver sa position, au sens de ses opinions. Et de même, dans le cas de la politique, «trouver sa voix dans les mots des autres» renvoie à ce double mouvement d'opinions exprimées à la première personne mais que je retrouve dans les mots des autres, tout en évitant le conformisme qui est une perte de la voix propre au profit d'un «on» anonyme.

Cependant, style propre et opinions personnelles suffisent-ils à procurer une identité? Pour répondre, on peut utiliser la conception de l'identité qu'on trouve à nouveau chez Descombes dans plusieurs ouvrages. D'un côté, «trouver sa voix» me semble conforme à une idée très juste du *Proust: philosophie du roman* de Descombes: «Une tâche a été assignée à l'individu moderne: il doit être soi-même en ce monde, faire reconnaître par ses compagnons un soi, un être individualisé, qui soit l'œuvre de sa volonté.» (Descombes 1987: 300)

La différence avec « trouver sa voix » tel que décrit précédemment serait évidemment cette place de la volonté, moins prégnante dans le cas de la voix. Mais le point important, c'est que, dans cette perspective, l'exigence de trouver sa voix semble une expression assez conventionnelle de la modernité, dans son individualisme (au sens sociologique où l'on fait de l'individu la valeur ultime) et sa différenciation extrême.

D'un autre côté, la conception de l'identité comme fondée dans un style propre et des opinions personnelles peut sembler assez éthérée. On peut penser ici à ce que Descombes dit de l'identité comme expression, mais en un sens différent des « partisans de la voix », au sens d'une expression de soi dans des œuvres et plus généralement des réalisations (voir *Les embarras de l'identité*). La question de l'identité est alors : qu'ai-je réalisé que je considère comme m'exprimant et montrant qui je suis ? L'agent parlant, qui a retrouvé la parole, doit se transformer en agent réalisateur de quelque chose, à l'image des deux modèles : un créateur artistique ou un acteur politique (ou peut-être encore un autre type d'agent). Il doit *faire* quelque chose. Donc, si l'on tient à la voix en termes d'identité, la question est : quelles seront les œuvres de la voix, les œuvres où elle s'exprimera ?

Références

DESCOMBES Vincent (1987), *Proust : philosophie du roman*, Paris, Minuit.

DESCOMBES Vincent (2013), *Les embarras de l'identité*, Paris, Gallimard.

DESCOMBES Vincent (2014), *Le parler de soi*, Paris, Gallimard.

MAURIAC François (1935), *La fin de la nuit*, Paris, Grasset.

RICŒUR Paul (1990), *Soi-même comme un autre*, Paris, Gallimard.

SARTRE Jean-Paul (1947), *Situations 1*, Paris, Gallimard.